

**Chammas & Marcheteau conseille SASMinimum (LePavé®)  
dans le cadre de sa levée de fonds de 4 millions d'euros (GreenTech)**

---

**Chammas & Marcheteau** a conseillé SASMinimum et ses fondateurs dans le cadre de leur levée de fonds auprès de BNP Paribas, MAIF Impact et de plusieurs *business angels*.

Fondée en 2018, SASMinimum développe son activité autour de la transformation de déchets plastiques industriels en panneaux destinés aux secteurs du bâtiment et de l'ameublement et a donné naissance à un nouveau matériau 100 % recyclable, baptisé Le Pavé. Grâce à son procédé de recyclage mécanique breveté et de nombreuses phases de R&D sur la matière, la société a développé un système unique qui transforme les déchets en plaques sans l'ajout d'aucune résine et propose ainsi des produits 100% recyclés et recyclables. Le matériau Le Pavé® permet de contribuer à la limitation des GES, en économisant en moyenne 70% d'émission à matériau équivalent (selon une étude d'EVEA).

Ce financement va permettre à la start-up rennaise de poursuivre son développement, notamment par l'ouverture d'un nouveau site de production, en continuant à investir dans des technologies de ruptures, au service de la transition écologique du secteur du bâtiment.

L'équipe de **Chammas & Marcheteau** était composée de **Nicolas Lecocq** (associé), **Romain Penloup** (avocat) et **Charlotte Favaro** (avocate).

---

**A propos de Chammas & Marcheteau**

Chammas & Marcheteau, société d'avocats indépendante, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de 50 spécialistes du droit des affaires, dont 13 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement ainsi qu'en Droit Social. Le cabinet a une activité internationale croissante.